

Réponse à une demande de
permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

Projet n° I_CO_N_IMB15204X0006
N° de dossier : 1086594//2500126 /
Date : 27/08/2025
Contact : Mielvaque, Axel

UCI AURA CONSTRUCTEL RCC
1 RUE JEAN BAPTISTE COROT
BP
PORTES LES VALENCE

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

@

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac
RUE NICEPHORE NIEPCE
15000 AURILLAC

Permission accordée : Conforme à la PI du 02/09/2025

Date et signature : (Nom et qualité)

Le 03/09/2025

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence

Raccordement client : Non

Localisation des Travaux

15250 ST PAUL DES LANDES - RD59.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne	30		m. d'artère	30	
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité	1				
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation d'artère aérienne,

Commentaires : I_CO_N_IMB15204X00O6 Implantation d'un poteau Orange de type FL8 suite au calcul de charges nOK des appuis Enedis
--

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux : 27/10/2025
--

Durée prévisible des travaux : 1.0 Jour(s)
--

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2040



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / Territoire AURILLAC

Intitulé de l'opération : Tranchée(s)

RD n° 59

Demande de: CONSTRUCTEL

Objet de la demande: Implantation d'un appui Orange FL8

Commune(s): SAINT PAUL DES LANDES Lieu-dit : L'Hopital

Le 2 septembre 2025, nous soussignés

Monsieur David ESCASSUT représentant du SGT d'AURILLAC
Monsieur Mielvaque, Axe représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes rendus sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Chargé de mission Gestion du Domaine Public et Matériel

Philippe BENIT

N° RD	Catégories et niveaux RD	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses
					Sous Chaussée	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Sous accotement Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L	
59	Cat 3	Au PR 1+314	D	SA				A 2m minimum du bord de la chaussée	Implantation d'un appui Orange FL8 à 2m minimum du bord de la chaussée

Implantation d'un appui Orange FL8 devra être situé à 2m minimum du bord de la chaussée pour
Respecter les prescriptions techniques

- * Techniques :
- TT = tranchées traditionnelles
 - TE = tranchées étroites
 - FD = Forage dirigé
 - F = Fonçage
 - SA = Supports aériens

